

# 2022 Park'N Fly Customer Survey Contest

Contest Rules and Regulations

- 1. CONTEST SPONSOR: Park'N Fly Canada.
- 2. CONTEST PERIOD: The Contest begins at 12:01AM (ET) on the first day of every quarter and ends on the last day of that quarter, (the "Contest Period").
  - 1. Quarter 1 January 1, 2022 to March 31, 2022
  - 2. Quarter 2 April 1, 2022 to June 30, 2022
  - 3. Quarter 3 July 1, 2022 to September 30, 2022
  - 4. Quarter 4 October 1, 2022 to December 31, 2022
- 3. HOW TO ENTER: Contest is open to all resident of Canada over the age of 18 years excluding Quebec. Entrants must visit the contest web page at <a href="www.parknfly.ca/survey">www.parknfly.ca/survey</a> (English) or <a href="www.parknfly.ca/sondage">www.parknfly.ca/sondage</a> (French) and complete the survey and entry form.
- 4. HOW TO ENTER: No purchase required. For entry without purchase, send your name, complete mailing address, phone number in a self-addressed stamped envelope to: Park'N Fly Customer Survey Contest, C/O Park'N Fly, 5905 Campus Road, Mississauga, Ontario, L4V 1P9. No purchase entries must be received by the last business day of each quarter by 5:00 pm (ET) to qualify for that month's draw.
- 5. There is 1 (one) Grand Prize available to be won each quarter (see Section 2). One Grand Prize winner each quarter will receive 1 (one) \$100 Visa prepaid gift card.
- 3. CONDITIONS ATTACHED TO THE PRIZE:
  - I. The prize cannot be exchanged, transferred or substituted for cash.
  - II. Winner selection: The Grand Prize will be randomly drawn from all entries and stays submitted between the periods of the first day of each month and the last day of the same month. Draw date will take place on April 3, 2022 (Quarter 1), July 3, 2022 (Quarter 2), October 2, 2022 (Quarter 3) and Jan 4, 2021 (Quarter 4) at 11:00 AM (ET). Odds of winning depend on number of eligible entries during the contest period.
  - III. The prizes will be awarded as outlined in section 2, C; Prizes. All services, appointments, consultations will be scheduled with the contest winner directly.
  - IV. Prize must be accepted as provided. Prize may not be separated, and must be accepted as awarded. Cash equivalent substitution will not be available, nor can it be transferred to another person.
- 4. HOW TO WIN: To be declared a winner of the Grand Prize, selected entrants must first correctly answer, unaided, a time-limited, mathematical skill-testing question, posed by telephone or email at a mutually convenient time. Eligible entrants providing an incorrect answer will no longer be eligible to win a prize in this contest. In addition, before being declared one of the winners of the-Grand Prize, each the winner will be required to sign a standard Release and Indemnity Form specific to the Grand Prize confirming understanding, compliance with and acceptance of the contest rules and acceptance of the Grand Prize as awarded along with a release of all liability satisfactory to the Contest Sponsor(s) and return the signed form.

- 5. ELIGIBILITY: Contest is open only to residents of Canada excluding Quebec. Entrants must be over the age of 18 years on the contest draw date, except employees and immediate family and household members of such employees of the Contest Sponsor and any of their respective affiliates and advertising and promotional agencies. This includes Park'N Fly Canada, as well as the Contest Sponsor's respective subsidiaries, affiliates, divisions, partners, suppliers, printers, distributors and advertising agencies and immediate families and household members. In these rules, immediate family is defined as spouse, domestic partner, children, siblings, parents and in-laws.
- 6. CONDITIONS OF ENTRY: Entrants (i) acknowledge compliance with these Official Rules including all eligibility requirements and, (ii) agree to be bound by the decisions of the Contest Judges, made in their sole discretion, which shall be final and binding in all matters relating to the Contest. Entrants who have not complied with these Official Rules are subject to disqualification.
- 7. LIABILITY: Entrants and/or winners assume liability for injuries caused, or claimed to be caused by participating in the Contest, or by the acceptance, possession, or use of any prize awarded, including but not limited to claims/damages for personal injury, or property damage.
- 8. PRIZE ACCEPTANCE: By accepting the prize, the winner–consents to the contest organizers publishing or announcing the Prize winner's name, photograph(s) in future publicity, without permission or compensation. By entering this contest, the Grand Prize winner consents to the unlimited reproduction, publication use and distribution of photographs by Park'N Fly in all forms and media, and in all manners including advertising, trade, display, editorial, art, advertisements, video production, exhibitions, social media and website content.
- 9. RELEASES: By entering this contest, entrants confirm that they have read and understood these Rules. Entrants also agree, should they become an eligible winner, that they will sign a Declaration of Compliance with the Rules, and a release form releasing the Contest Sponsor and any respective affiliates, parents, subsidiaries, directors, officers, employees, agents and advertising and promotional agencies (collectively, the Releases), from any and all claims or liability of any kind arising from or in connection with this contest or a prize, including, without limitation, claims or liability in connection with the acceptance, use or misuse of the prize as awarded. All documents must be completed and returned within the period noted on those documents or the prize may be forfeited.
- 10. DISCLAIMER: a) All entries become the property of the Contest Sponsor, who shall have no liability for lost, stolen, late, damaged or misdirected entries; for any failure of the website during the promotional period; for any problems or technical malfunction of any telephone network or lines, computer online systems, servers, access providers, computer equipment or software; for failure of any e-mail or entry to be received by the Contest Sponsor for any reason including, without limitation, on account of technical problems or traffic congestion on the Internet or any website, or any combination thereof; or for any injury or damage to an entrant's or any other person's computer related to or resulting from participation or downloading any material in the contest. All entries are subject to verification and will be declared invalid if they are ineligible, incomplete, forged, falsified, altered or tampered with in anyway.
- 11. DISCLOSURES: Any attempt by an entrant or other individual, to deliberately damage any website or undermine the legitimate operation of the Contest, including but not limited to any fraudulent claims, is a violation of criminal and civil laws. Should such an attempt be made, the Contest Sponsor reserves the right to seek remedies and damages from any such individual, to the fullest extent permitted by law, including criminal prosecution. Participant engaging in any of the foregoing activities will be disqualified and will forfeit any prize won.
- 12. The Contest Sponsor reserves the right to suspend, cancel or modify the Contest at any time. If fraud, technical failures including any network server or hardware failure, viruses, bugs, errors in programming, or any other errors or other causes beyond the control of the corrupt or threaten to corrupt the administration, integrity or security of the contest or if any other factor interferes with the conduct of this Contest as contemplated by these Official Rules, or for any other reason at the sole discretion of the Contest Sponsor.

- 13. All issues and questions concerning the construction, validity, interpretation and enforceability of these Official Rules, or the rights and obligations of entrant and Contest Sponsor in connection with the Contest, shall be governed by, and construed in accordance with, the substantive laws of the Province of Ontario without regard to Ontario conflicts of law principles. All entrants consent to the jurisdiction and venue of the Province of Ontario.
- 14. The invalidity or unenforceability of any provision of these Official Rules shall not affect the validity or enforceability of any other provision. In the event that any provisions are determined to be invalid or otherwise unenforceable or illegal, these Official Rules shall otherwise remain in effect and shall be construed in accordance with their terms as if the invalid or illegal provision were not contained herein. In particular, the Contest Sponsor's employees are not authorized to waive, modify or amend any provision or provisions of these Official Rules in any manner whatsoever.
- 15. Personal information collected from entrants will be used by the Contest Sponsor for the purpose of monitoring customer satisfaction metrics. Contest Sponsor will not sell, share or otherwise disclose personal information of entrants with third parties. By providing your information and opting-in to the Contest at the end of the survey, Contest Sponsor may contact you to resolve customer service inquiries or complaints. By entering the Contest, entrant consents to the manner of collection, use and disclosure of personal information as set out in the Contest Sponsor's Privacy Policies.
- 16. Contest Rules and Regulations and the decisions of the Contest judges as selected by the Contest Sponsor. All ideas submitted become the property of the Contest Sponsor without payment of any compensation in addition to the prize award to successful entrants.
- 17. Sponsor retains the right, in its absolute discretion, to make substitutions of equivalent kind or value in the event of the unavailability of any component of the selected prize for any reason whatsoever.
- 18. MODIFICATION OF THE CONTEST: The contest organizers reserve the right, at their sole discretion, to cancel, terminate, modify or suspend this contest, in whole or in part, should an event or any human intervention occur that could alter or affect the management, security, impartiality or operation of the contest as provided for herein, if required.
- 19. END OF CONTEST ENTRY: The contest organizers reserve the right to terminate this contest should circumstances beyond their control prevent it from continuing. In such an event, they may not in any way be held responsible.
- 20. DECISIONS OF CONTEST ORGANIZERS: Any decisions by the contest organizers or their representatives regarding this contest are final and binding.

#### 21. OFFICIAL RULES:

For a copy of the Official Rules, send a self-addressed stamped envelope to: Park'N Fly Canada, 5905 Campus Road, Mississauga, Ontario, L4V 1P9.

#### 22. OFFICIAL RULES & NAMES OF WINNERS:

To obtain the names of the Official Winner, send a self-addressed stamped envelope to: Park'N Fly Canada, 5905 Campus Road, Mississauga, Ontario, L4V 1P9.



# Concours Sondage du Client Park'N Fly 2022

Règles et règlements du concours

- 1. COMMANDITAIRE DU CONCOURS: Park'N Fly Canada.
- 2. PÉRIODE DU CONCOURS: Le concours débute à minuit une (heure de l'Est) le premier jour de chaque trimestre et se termine le dernier jour de ce trimestre, (la « Période du concours »).
  - 5. 1er trimestre 1er janvier 2022 au 31 mars 2022
  - 6. 2e trimestre 1er avril 2022 au 30 juin 2022
  - 7. 3e trimestre 1er juillet 2022 au 30 septembre 2022
  - 8. 4e trimestre 1er octobre 2022 au 31 décembre 2022
- 3. COMMENT PARTICIPER: Le concours est ouvert à tous les résidents du Canada âgés de plus de 18 ans, à l'exception des résidents du Québec. Les participants doivent visiter la page Web du concours à l'adresse <a href="www.parknfly.ca/survey">www.parknfly.ca/survey</a> (anglais) ou <a href="www.parknfly.ca/survey">www.parknfly.ca/survey</a> (anglais) ou <a href="www.parknfly.ca/sondage">www.parknfly.ca/survey</a> (français) et remplir le sondage et le formulaire d'inscription.
- 4. COMMENT PARTICIPER: Aucun achat requis. Pour une inscription sans achat faites parvenir votre nom, votre adresse postale complète et votre numéro de téléphone dansune enveloppe préadressée et affranchie à : Park'N Fly Customer Survey Contest, C/O Park'N Fly, 5905 Campus Road, Mississauga, Ontario, L4V 1P9. Les inscriptions sans achat doivent être reçues au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque trimestre avant17 h (HE), pour être admissibles au tirage du mois en question.
- 5. Il y a 1 (un) Grand Prix à gagner chaque trimestre (voir la section 2). Chaque trimestre, le gagnant d'un Grand Prix recevra 1 (une) carte cadeau Visa de 100\$.
- 3. CONDITIONS ATTACHÉES AU PRIX:
  - V. Le prix ne peut être échangé, transféré ou substitué contre de l'argent comptant.
  - VI. Sélection du gagnant: Le Grand Prix sera tiré au hasard parmi toutes les entrées et les séjours soumis, entre les périodes du premier jour de chaque mois et le dernier jour du même mois. Les tirages auront lieu le 3 avril 2022 (1er trimestre), le 3 juillet 2022 (2e trimestre), le 2 octobre 2022 (3e trimestre) et le 4 janvier 2021 (4e trimestre) à 11 h (HE). Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles pendant la période du concours.
  - VII. Les prix seront attribués comme indiqué dans la section 2. C; Tous les services, les rendez-vous et les consultations seront programmés directement avec le gagnant du concours.
  - VIII. Le prix doit être accepté tel qu'attribué. Le prix ne peut être séparé et doit être accepté tel qu'attribué. La substitution en espèces équivalente au prix ne sera pas disponible et le prix ne pourra pas être transféré à une autre personne.
- 4. COMMENT GAGNER: Pour être déclarés gagnants du Grand Prix, les participants sélectionnés doivent d'abord répondre correctement, sans aide et dans un temps limité, à une question d'habileté mathématique, posée par téléphone ou par courriel, à un moment mutuellement convenu. Les participants admissibles fournissant une réponse incorrecte ne seront plus admissibles à gagner un prix dans ce concours. De plus, avant d'être déclaré l'un des gagnants du

Grand Prix, chaque gagnant devra retourner un formulaire signé de renonciation et d'indemnisation standard spécifique au grand prix confirmant la compréhension, le respect et l'acceptation des règlements du concours ainsi que l'acceptation du grand prix tel qu'attribué accompagné d'une décharge de toute responsabilité satisfaisante pour le (s) commanditaire (s) du concours.

- 5. AMISSIBILITÉ: Le concours est ouvert seulement aux résidents du Canada à l'exception des résidents du Québec, des employés, de la famille immédiate et des membres de la maisonnée de tels employés du commanditaire du concours ainsi que des sociétés affiliées, les agences publicitaires et promotionnelles du commanditaire. Cela comprend Park'N Fly Canada ainsi que les filiales, les sociétés affiliées, les divisions, les partenaires, les fournisseurs, les imprimeurs, les distributeurs et les agences de publicité, la famille immédiate et les membres de la maisonnée du commanditaire du concours. Dans ces règles, la famille immédiate est définie comme le conjoint, le partenaire domestique, les enfants, les frères et sœurs, les parents et la belle-famille. Les participants doivent être âgés de 18 ans et plus, à la date du tirage.
- 6. CONDITIONS D'INSCRIPTION: Les participants (i) reconnaissent la conformité avec ces règlements officiels, y compris toutes les exigences d'admissibilité et, (ii) acceptent d'être liés par les décisions des juges du concours, prises à leur seule discrétion, lesquelles seront définitives et liées à tout ce qui concerne le concours. Les participants qui ne se sont pas conformés à ces règlements officiels pourront être disqualifiés.
- 7. RESPONSABILITÉ: Les participants et/ou gagnants assument la responsabilité des blessures causées ou prétendues causées par la participation au concours ou par l'acceptation, la possession ou l'utilisation de tout prix attribué, y compris, mais non limité aux réclamations/dommages pour blessures personnelles ou dommages matériels.
- 8. ACCEPTATION DES PRIX: En acceptant le prix, le gagnant consent à ce que les organisateurs du concours publient ou annoncent le nom du gagnant du Prix, fassent paraître des photographies dans des publicités futures et ceci, sans permission ou compensation. En participant à ce concours, le gagnant du Grand Prix consent à la reproduction illimitée, à la publication et la distribution de photographies par Park'N Fly sous toutes formes et dans tous les médias, y compris la publicité, le commerce, l'affichage, l'éditorial, les arts, les divertissements, la production de vidéos, les expositions, les médias sociaux et le contenu du site Web.
- 9. DÉCHARGES: En participant à ce concours, les participants confirment avoir lu et compris ces règlements. Les participants acceptent également que s'ils devenaient un gagnant admissible, qu'ils signeraient une déclaration de conformité aux règlements et un formulaire de décharge libérant le commanditaire du concours, ses affiliés, parents, filiales, administrateurs, dirigeants, employés, agents et ses agences de publicité et de promotion (collectivement, les décharges), de toute réclamation ou responsabilité de toute nature découlant de ou en relation avec ce concours ou un prix, y compris, sans limitation, les réclamations ou les responsabilités en relation avec l'acceptation, l'utilisation ou la mauvaise utilisation du prix attribué. Tous les documents doivent être remplis et retournés dans les délais indiqués dans ces documents, faute de quoi le prix pourra être annulé.
- 10. AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ: a) Toutes les participations deviennent la propriété du commanditaire du concours, qui n'aura aucune responsabilité à l'égard des participations perdues, volées, en retard, endommagées ou mal acheminées; pour toute défaillance du site pendant la période promotionnelle; pour tout problème ou défaillance technique de tout réseau ou ligne téléphonique, des systèmes informatiques en ligne, des serveurs, des fournisseurs d'accès, du matériel informatique ou de logiciels; en cas d'échec de la réception d'un courriel ou d'une participation par le commanditaire du concours pour quelque raison que ce soit, y compris, sans limitation, en raison de problèmes techniques ou d'embouteillages sur Internet ou tout site Web, ou toute combinaison de ces facteurs; ou pour toute blessure ou tout dommage à l'ordinateur d'un participant ou de toute autre personne lié à ou résultant de la participation ou du téléchargement de tout matériel dans le cadre du concours. Toutes les participations sont sujettes à vérification et seront déclarées invalides si elles sont inéligibles, incomplètes, contrefaites, falsifiées, altérées ou trafiquées de quelque manière que ce soit.

- 11. DIVULGATIONS: Toute tentative d'un participant ou d'une autre personne d'endommager délibérément un site Web ou de nuire au fonctionnement légitime du concours, y compris, mais sans s'y limiter, toute réclamation frauduleuse, constitue une violation des lois criminelles et civiles. Si jamais une telle tentative est faite, le commanditaire du concours se réserve le droit de demander des réparations et des dommages-intérêts à toute personne, dans toute la mesure permise par la loi, y compris des poursuites criminelles. Le participant à l'une des activités précédentes sera disqualifié et perdra tout prix gagné.
- 12. Le commanditaire se réserve le droit de suspendre ou de modifier le concours en tout temps, à sa seule discrétion, dans le cas de fraude, de panne technique y compris les pannes du serveur de réseau ou des logiciels, des virus, des bogues, des erreurs dans la programmation ou autres erreurs dans le concours ou toutes autres erreurs ou autres causes hors du contrôle de l'administration, de corruption ou de menaces de corruption de l'administration, de l'intégrité ou de la sécurité du concours, ou tout autre facteur ou autre raison interférant avec la conduite de ce concours tel que prévu par les présents règlements officiels.
- 13. Tous les problèmes et questions concernant la construction, la validité, l'interprétation et l'applicabilité de ces règlements officiels, ou les droits et obligations du participant et du commanditaire du concours dans le cadre du concours, seront régis et interprétés conformément aux lois substantielles de la province de l'Ontario sans tenir compte des principes de conflits de lois de l'Ontario. Tous les participants acceptent la juridiction et le lieu de la province de l'Ontario.
- 14. L'invalidité ou l'inapplicabilité de toute disposition des présents règlements officiels n'a aucune incidence sur la validité ou l'applicabilité de toute autre disposition. Dans l'éventualité où des dispositions seraient jugées invalides, inapplicables ou illégales, les présents règlements officiels demeureraient en vigueur et seraient interprétés conformément à leurs modalités comme si la disposition invalide ou illégale n'était pas contenue dans les présentes. En particulier, les employés du commanditaire du concours ne sont pas autorisés à renoncer, modifier ou amender toute disposition ou disposition du présent règlement officiel de quelque manière que ce soit.
- 15. Les renseignements personnels recueillis auprès des participants seront utilisés par le commanditaire du concours dans le but de surveiller les paramètres de satisfaction de la clientèle. Le commanditaire du concours ne vendra, ne partagera, ni ne divulguera autrement les renseignements personnels des participants avec des tiers. En fournissant vos renseignements et en vous inscrivant au concours à la fin du sondage, le commanditaire du concours pourrait communiquer avec vous pour résoudre les demandes de renseignements ou les plaintes, concernant le service à la clientèle. En participant au concours, le participant consent à la façon de recueillir, d'utiliser et de divulguer des renseignements personnels conformément aux politiques de confidentialité du commanditaire du concours.
- 16. Les règles et règlements du concours ainsi que les décisions des juges du concours, telles que choisies par le commanditaire du concours. Toutes les idées soumises deviennent la propriété du commanditaire du concours sans paiement de compensation en plus de l'attribution du prix aux participants retenus.
- 17. Le commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, de faire des substitutions de nature ou de valeur équivalente en cas d'indisponibilité, pour quelque raison que ce soit, d'un élément du prix sélectionné.
- 18. MODIFICATION DU CONCOURS: Les organisateurs du concours se réservent le droit, à leur seule discrétion, si nécessaire, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre ce concours, en tout ou en partie, en cas d'événement ou d'intervention humaine susceptible d'altérer ou de compromettre la gestion, la sécurité, l'impartialité ou l'exploitation du concours, tel que prévu aux présentes.
- 19. FIN DES INSCRIPTIONS AU CONCOURS: Les organisateurs du concours se réservent le droit de mettre fin à ce concours, si des circonstances indépendantes de leur volonté l'empêchent de continuer. Dans un tel cas, ils ne peuvent en aucun cas être tenus responsables.
- 20. DÉCISIONS DES ORGANISATEURS DU CONCOURS: Toutes décisions prises par les organisateurs du concours ou par leurs représentants concernant ce concours sont finales et exécutoires.

## 21. RÈGLEMENTS OFFICIELS:

Pour obtenir un exemplaire des règlements officiels, faire parvenir une enveloppe préadressée et affranchie à : Park'N Fly Canada, 5905 Campus Road, Mississauga, Ontario, L4V 1P9.

### 22. LES RÈGLEMENTS OFFICIELS ET LES NOMS DES GAGNANTS:

Pour obtenir les noms des gagnants officiels, faire parvenir une enveloppe préadressée et affranchie à: Park'N Fly Canada, 5905 Campus Road, Mississauga, Ontario, L4V 1P9.